

St Jean de Poercau le 17 Septembre 2021

Monsieur,

sœur et moi sommes propriétaires d'une parcelle : AC 186
AC 189, à St Jean de Poercau

nous sommes fortement mécontentes car ce terrain dédié
aux Egmins ne semblait pas posé de problème en 2019
quand à son passage en constructible.

Hors, nous faisions confiance à la mairie qui scellait
lors de réunions concernant le nouveau PLU nous avions annulés
qu'il n'y avait aucun soucis. Mais quel fut notre
déception en voyant dans le PLU de 2021 que le terrain
ne passerait pas en constructible.

Nous avions fait appel à la société VALRIM
qui elle-même avait en certaines garanties orales
de la part de la mairie.

Nous avions donc décidé de signer un compromis de
vente avec cette société en date du 9 Mai 2019.

Nous ne comprenons donc pas ce volte-face de la
mairie, qui nous semble injustifié car un chemin
d'accès à cette parcelle a été construit lors du
premier lotissement des Egmins, en vue d'accéder à
cette parcelle.

Nous espérons que vous comprendrez notre
mécontentement, et vous prions, Monsieur, de recevoir
nos meilleures salutations.

Christine
Bénard

SIMONIN Christine
169 rue de la Colombière
32130 St Jean de Poercau

nd ABRY Bénardelk
lot le Clos Argus
01 1150